Plongée dans les réalités chiffrées des familles en Suisse

L'Office fédéral de la statistique vient de publier son rapport 2021 sur les familles en Suisse. On y apprend que 13% des enfants vivent dans un ménage monoparental dont le risque de tomber dans la pauvreté et de dépendre de l'aide sociale est plus élevé.



A quoi ressemble la vie des familles en Suisse? Quelles sont celles qui sont davantage menacées par la pauvreté? Les échanges intergénérationnels sont-ils nombreux et quelles formes prennent-ils? Quelle est l'attitude de la population envers l'homoparentalité? Publié le 11 mai 2021, le rapport de l'Office fédéral de la statistique « Les familles en Suisse » est une nouvelle édition de la partie statistique du rapport de la famille 2017. Il est composé de 18 chapitres, qui explorent l'ensemble des éléments liés à la vie de famille.

Ainsi donc, le focus est mis par exemple sur les « Ménages et formes de vie en commun », « Les relations de couple » ou l'« Accueil extrafamilial des enfants ». Les problématiques financières sont explorées dans plusieurs chapitres, notamment à travers « Pauvreté, aide sociale et protection sociale ». Les questions de santé, de violence domestique ou d'« Attitude concernant les rôles de genre et la vie familiale » font également l'objet de parties distinctes. Une comparaison entre les données de la Suisse avec celles de l'Europe conclut ce document.

Plongée dans les chiffres

En Suisse, près d'un ménage privé sur trois compte des enfants de moins de 25 ans et la grande majorité des enfants vit avec ses deux parents. 13% des enfants de moins de 25 ans vivent dans un ménage monoparental et 6% dans une famille recomposée. Nombreux sont ces ménages monoparentaux dont la situation financière est tendue : 23% d'entre eux ont des difficultés voire de grandes difficultés à joindre les deux bouts, alors que c'est le cas de 13% des ménages de couples avec enfants et de 7% de ceux formés d'un couple de moins de 65 ans sans enfant. Les ménages monoparentaux, comme les personnes vivant seules, sont particulièrement exposés à la pauvreté en termes de revenu. 21% bénéficient de prestations de l'aide sociale. C'est nettement plus que pour les autres formes de ménages.

Pour les parents élevant seuls des enfants, il est souvent difficile de concilier obligations familiales et activité professionnelle, et le parent qui a la garde (en général, la mère) ne peut souvent exercer une activité professionnelle que de manière limitée. Le revenu provenant de cette dernière ne peut pas toujours être complété de manière suffisante par des pensions alimentaires.

Bien-être et situation familiale

La situation familiale, et notamment le fait de vivre en couple, influe grandement sur la santé des membres du ménage et sur leur bien-être. Les personnes en ménage monoparental et celles qui vivent seules déclarent moins souvent être en bonne ou en très bonne santé (respectivement 75% et 78%) que celles vivant dans un ménage de couple avec enfants (83%) ou de couple sans enfant (81%).

De plus, la part des personnes qui se disent très satisfaites de leur vie actuelle est nettement plus basse (24%) chez



les personnes vivant dans un ménage monoparental et chez celles de moins de 65 ans qui vivent seules que chez les personnes qui vivent en couple, avec ou sans enfant (respectivement 38% et 41%). Cela vaut pour le degré de satisfaction par rapport aux relations personnelles autant que par rapport aux conditions de logement.

Aide informelle et relations intergénérationnelles

18% de la population de 25 à 80 ans apporte son aide au moins une fois par semaine à une personne limitée pour des raisons de santé dans les activités de la vie quotidienne. Quel que soit le groupe d'âge, les femmes sont plus actives que les hommes dans ce domaine (20% contre 15%).

L'âge des personnes qui fournissent de l'aide a une forte influence sur la catégorie de personnes aidées. Les 25 à 44 ans et les 45 à 64 ans soutiennent avant tout leurs parents ou beaux-parents malades ou limités pour des raisons de santé (respectivement 48% et 65%).

Garde des enfants et grands-parents

En Suisse, plus d'un tiers des enfants de moins de trois ans sont confiés à une garde extrafamiliale formelle. Cela correspond à la moyenne européenne de 35%. Outre les structures de garde formelle telles que les crèches et les familles de jour affiliées à un réseau, d'autres formes de garde occupent une place importante: 40% des enfants de moins de trois ans sont pris en charge exclusivement par leurs grands-parents, d'autres particuliers ou des familles de jour non affiliées à une organisation ou le sont en combinaison avec une garde formelle. La moyenne européenne se situe à 28%.

(croc / communiqué OFS)

Lien pour accéder au rapport statistique

